

La grève à New-York : conséquences économiques graves

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 5 - Vendredi 7 janvier 1966

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3 50,
3 mois Fr. 10.— 6 mois Fr. 20.— 1 an Fr. 40.— LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt
Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

Johnson tente de mettre fin au mouvement

New York. — A la demande de M. John Lindsay, maire de New York, le président Johnson a envoyé dans cette ville M. Willard Wirtz, secrétaire du travail, pour intervenir dans les négociations entre les employés des transports en commun et la régie new-yorkaise, pour tenter de mettre fin à la grève des transports qui paralyse New York depuis six jours.

Pour les magasins, les restaurants et les théâtres, la journée a été encore plus désastreuse que les précédentes en raison de la pluie et du brouillard qui sévissent sur New-York.

La municipalité est perdante elle aussi, car, outre le manque à gagner des métros et autobus, les caisses municipales sont privées de trois millions de dollars de recettes par jour en taxes sur les ventes, celles-ci ayant diminué de 100 millions de dollars par jour.

Autre problème financier pour le nouveau maire: les 26 000 agents de police new-yorkais travaillent maintenant 12 heures par jour au lieu de 8 heures.

L'activité des deux grandes bourses de valeurs «New York Stock Exchange» et «American Stock Exchange» est réduite par l'absence de clients et d'employés. Aussi ont-elles décidé de fermer leurs portes une heure et demie avant l'heure habituelle.

Les discussions se poursuivent

« Les discussions se poursuivent activement et de façon constructive ». Cette déclaration faite en fin d'après-midi par un des avocats-conseils du Syndicat des employeurs des transports en commun représente le seul faible espoir que l'on ait d'une possible reprise du travail des 35 000 employés du métro et des autobus new-yorkais.

A cela s'ajoute le fait que le juge de la Cour suprême de l'Etat de New York, M. Abraham Geller, celui-là même qui ordonna l'emprisonnement

de Michael Quill, président du syndicat, a décidé d'ajourner toute réponse à l'autorité des transports en commun de New York qui demande l'audition de témoins au sujet des dommages et intérêts qu'elle réclame au syndicat pour avoir cessé le travail. Cet ajournement a été accordé à la demande d'un avocat de la « Transport Workers Union ».

Quill toujours hospitalisé

Michael Quill est toujours à l'Hôpital municipal « Bellevue » où trois gardes sont de faction en permanence devant sa chambre.

Le dirigeant syndical a passé une moins bonne journée que la veille. Les médecins n'ont toujours pas précisé s'il avait été frappé d'une crise cardiaque ou s'il souffrait simplement d'épuisement à la suite des négociations ardues qu'il a menées depuis deux mois.

Chelepine: escale à Pékin avant Hanoi

Moscou. — M. Alexandre Chelepine et les membres de la délégation qu'il conduit au Vietnam du Nord feront escale à Pékin sur le chemin de Hanoi, confirme-t-on de source chinoise qualifiée.

L'« Ilyouchine XVIII » emmenant la délégation soviétique doit passer à l'aérodrome de Pékin dans la journée de vendredi, précise-t-on.

On déclare de même source ignorer quelles personnalités chinoises M. Chelepine rencontrera à son passage à Pékin, et de quelle durée sera l'escale qu'il y effectuera.

Un commentateur de Radio-Moscou a déclaré jeudi soir que la mission soviétique dirigée par M. Chelepine, qui est en route vers Hanoi, renforcera la collaboration et la solidarité entre le Vietnam du Nord et l'URSS. « L'amitié soviéto-vietnamienne sert à renforcer l'unité de la communauté socialiste et la lutte contre l'im-

périalisme et le colonialisme. Les armes soviétiques aident le Vietnam du Nord à repousser les attaques des pirates de l'air américains... »

La Chine populaire, elle, a dénoncé violemment, hier soir, pour la première fois, la mission de M. Chelepine. La propagande chinoise, qui n'avait jusque-là jamais parlé de cette mission, la met directement en relation, dans un commentaire publié par l'Agence Chine Nouvelle, avec les entretiens que M. Foy Kohler, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, avait eus les 23 et 24 décembre avec MM. Gromyko et Kouznetsov, respectivement ministre et vice-ministre des Affaires étrangères de l'URSS.

Remaniement ministériel envisagé à Paris Debré remplacerait Giscard aux finances

Paris. — Dans une allocution prononcée devant près de 200 journalistes, venus lui présenter leurs vœux, M. Alain Peyrefitte, ministre français de l'Information, a laissé entendre aujourd'hui que le remaniement ministériel envisagé pourrait être plus important que certains ne s'y attendaient.

M. Peyrefitte a ajouté: « Une des idées qui inspirent l'action du premier ministre, au moment de la formation du nouveau gouvernement, est celle d'inoculer un sang nouveau dans l'organisme gouvernemental. »

M. Valéry Giscard d'Estaing quitterait le gouvernement. M. Michel Debré, ancien premier ministre, le remplacerait aux Finances et à l'Economie nationale. Il se verrait confier des attributions couvrant l'ensemble des Affaires économiques et sociales et faisant de lui le second personnage derrière M. G. Pompidou. C'est ce qu'annoncent dans leurs titres les journaux parisiens du matin, notamment le « Figaro », l'« Aurore » et « Paris-Jour ».

« M. Michel Debré accepte le « super-ministère » Finances, Affaires économiques et sociales — M. Giscard d'Estaing refuse tout portefeuille » titre le « Figaro » qui précise que les responsabilités de M. Debré s'étendraient à huit ministères: Finances, Budget, Industrie, Agriculture, Travail, Santé publique, Construction et Anciens Combattants. « Paris-Jour » titre: « Michel Debré remplacerait Giscard... Michel Debré deviendrait « second premier ministre ».

Selon « Combat »: « Le remaniement ministériel provoque des drames au

sein de la majorité. M. Debré pose comme condition à sa participation le départ de M. Giscard d'Estaing des Finances; ce dernier refuse tout autre portefeuille. »

Dans ces conditions, quelle va être la majorité au nouveau gouvernement? se demandent ces mêmes journaux. « Sans le leader indépendant (M. Giscard d'Estaing) tout le problème de la majorité sera posé » note l'« Aurore ». On sait que l'appoint des 33 voix des « républicains indépendants » de l'Assemblée est indispensable aux gaullistes pour disposer d'une majorité.

C'est samedi soir ou dimanche que la composition du nouveau cabinet sera connue et qu'apparaîtra la réponse à cette question.

Jean Lurçat est décédé

Paris. — Jean Lurçat est mort jeudi d'une crise cardiaque. Il était âgé de 73 ans. Rénovateur de la tapisserie française, il est né à Bruyères (Vosges) le 1^{er} juillet 1892. Après avoir commencé des études de médecine, il vint à Paris pour s'inscrire à l'Ecole des beaux-arts. En 1913, il fonda une revue intitulée « Les Feuilles de Mai », avec la collaboration de célébrités comme Bourdelle, Vildrac, Rilke, etc. C'est à partir de 1920 qu'il commença à travailler à la rénovation de la tapisserie. Ses premières expositions de gouaches, toiles et cartons eurent lieu à Paris en 1922.

Rapidement ses tapisseries devinrent célèbres, notamment « L'Orage », léguée au Musée d'art moderne, « L'Eté », « La Neige » et « Les Illusions d'Icare » tissée aux Gobelins et offerte par l'Etat à la reine de Hollande. Outre des tapisseries, Lurçat a composé des décors et des costumes pour le théâtre, notamment ceux de pièces de la compagnie Pitoëff et du ballet des « Faux Monnayeurs » de la compagnie Léonide Massine. Il a, en outre, peint un plafond à fresques pour la Faculté des sciences de Marseille.

Lurçat était depuis le 19 février 1964 membre de l'Académie des beaux-arts, où il occupait le fauteuil de Jean-Gabriel Domergue. C'est à la « Colombe d'Or », auberge réputée de la Côte d'Azur, que Jean Lurçat a été frappé de l'attaque cardiaque qui devait l'emporter.

La gare provisoire de Realp



Une énorme avalanche, qui s'était abattue mardi soir du Spitzberg (3000 mètres) dans la vallée d'Urseren, avait temporairement isolé le village de montagne de Realp. La route du col de l'Oberalp et la ligne Furka-Oberalp ont été recouvertes par des masses de neige sur une distance de 200 mètres. Le réseau électrique du village et des chemins de fer a été coupé. 260 habitants et environ 50 touristes se voyaient bloqués dans le village. Notre photo montre le terminus provisoire de la ligne Furka-Oberalp, à 300 mètres de Realp. De là, le transport des charges se fait en luge; le chemin est pénible et dangereux.

Coalition israélienne: accord de principe

Jérusalem. — Un accord de principe est intervenu hier sur la formation d'une coalition de coalition, et Lévi Eshkol, président du Conseil désigné, le présentera probablement lundi au parlement.

Cinq principaux partis seront représentés au gouvernement mais celui-ci sera dominé par le front commun Mapai-Ahdouth-Avoda. L. Eshkol, outre la présidence du Conseil, détiendra le portefeuille de la Défense. M^{me} Golda Meir, ministre des Affaires étrangères qui a demandé à être relevée de ses fonctions, sera sans doute remplacée par M. Abba Eban, vice-président du Conseil, qui fut

longtemps ambassadeur à Washington et représentant d'Israël à l'ONU.

Le parti de L. Eshkol conservera également les portefeuilles des Finances, du Travail et de l'Industrie. Les autres postes seront répartis entre le Parti national religieux, les libéraux indépendants, le Mapam (gauche) et les travailleurs religieux.

Cette coalition, que L. Eshkol doit officiellement présenter dimanche au président Shazar, avait été prévue au lendemain même des élections, le 2 novembre dernier, mais les négociations s'étaient heurtées à des problèmes religieux, sur lesquels on a pu parvenir à un compromis: le nouveau port d'Ashdod sera fermé au trafic le samedi, sauf circonstances exceptionnelles, et les autorités locales seront désormais à même de légiférer sur le repos du sabbat, se substituant ainsi aux dispositions nationales en vigueur à ce sujet.

Tachkent: l'optimisme était-il prématuré?

Tachkent. — M. Kossyguine, président du Conseil soviétique, a passé sa journée à tenter de concilier les points de vues divergents du maréchal Ayoub Khan et de M. Shastri sur un ordre du jour qui permettrait à la conférence indo-pakistanaise de s'engager vraiment.

En attendant le résultat de ces entretiens, la réunion de travail qui était prévue à l'échelon ministériel a été ajournée.

Au troisième jour de la conférence, et malgré les déclarations optimistes de mercredi, selon lesquelles « le mécanisme s'était mis en marche », la controverse sur l'inclusion de la question du Cachemire dans l'ordre du jour n'est toujours pas réglée, et des avis contradictoires s'expriment quant à un compromis possible.

● Tokyo. — M. Averell Harriman, envoyé spécial du président Johnson, s'est entretenu, ce matin, pendant une heure trente cinq minutes avec M. Eisaku Sato, premier ministre du Japon, et lui a exposé les vues américaines sur le problème vietnamien.

pourquoi pas



On enterre sa vie de garçon, une fois dans sa vie, à condition naturellement de rencontrer l'âme sœur. On est plein de bonnes intentions, décidé à changer son mode de vie. Puis les habitudes bonnes et mauvaises reprennent le dessus et l'on s'accorde le droit de trouver un terrain d'entente le plus agréable possible.

On enterre l'année tous les 31 décembre et, alors aussi, on prend de grandes résolutions. On punira la Régie des alcools et celle du tabac, qui augmentent leurs prix à une cadence de plus en plus rapide, en cessant d'être leur client. On mettra l'argent ainsi économisé à la caisse d'épargne. On se couchera tôt pour se lever matin. On fera chaque jour sept kilomètres à pied pour sa santé et pour punir le gouvernement de tazer l'essence. On collera dans des albums les photos non classées de ces dix dernières années. On cessera de regarder les jolies filles, dont l'âge est plus en rapport avec celui de nos enfants.

Puis, ici aussi, l'habitude aidant, on cherchera des excuses pour revenir en arrière, parfois même avant d'avoir été de l'avant. « On ne vit qu'une fois, le franc se déprécie régulièrement, la marche fatigue, ce qui est beau reste admirable », etc.

Et l'on finit par regretter que les débuts d'année n'aient lieu qu'une fois l'an: ce qui nous empêche d'être sages et raisonnables plus souvent.

FRÉDÉRIC.

Le fait du jour

A côté de l'offensive de paix conduite par les Américains, qui est plus voyante et plus verbale qu'effective — car il apparaît de plus en plus que les représentants spéciaux du président Johnson s'efforcent davantage d'expliquer l'intervention des Etats-Unis au Vietnam et d'en démontrer la nécessité devant l'intransigence du gouvernement de Pékin et de rassembler ainsi autour de leur thèse le plus d'alliés possible, que d'obtenir un cessez-le-feu immédiat — il est bon de souligner d'autres efforts nettement plus pacifistes.

Dans cet ordre d'idées, on peut placer l'insistance du pape Paul VI qui veut qu'aucune chance de mettre fin à la guerre ne soit écartée et qui a écrit au président Johnson: « Nous ne cesserons de multiplier nos efforts pour parvenir à la paix. »

Il faut aussi noter les démarches de H. Wilson, qui a remis un message à M. Kossyguine pour tenter d'obtenir, en commun, la convocation d'une nouvelle conférence sur le Vietnam à Genève. Cette proposition n'est pas neuve, mais elle reprend de l'actualité au moment où, justement, M. Chelepine prend le chemin de Hanoi. Si celui-ci arrivait à contrebalancer l'influence de Pékin, ce serait certainement dans un sens conciliateur, et il possède des arguments pour y parvenir. La Chine, en voulant aller trop vite, a semé la crainte d'une subversion dans les pays dont elle voulait faire ses alliés.

La Suisse, jusqu'ici, s'est contentée de formuler des vœux sincères, mais platoniques, en faveur de la paix au Vietnam. On peut penser que son influence ne peut aller plus loin, mais on peut également se souvenir du rôle bénéfique qu'elle a joué dans les affaires d'Algérie, où ses diplomates se sont révélés efficaces. Et, partant de ce précédent, on se demande si le moment n'est pas venu de tenter de réussir là où les autres ont échoué.

EUGÈNE MALÉUS.

PAVILLON DES SPORTS

Samedi 8 janvier,
à 17 h. 15Prix des places: messieurs, 1.50;
dames, 1.—; enfants, —.50

SFG PETIT-SACONNEX Handball

en salle

Champion suisse
ligue nationale B

N'oubliez pas demain le grand match au loto

à la Salle Dixi
au LocleAvec comme quines: corbeilles garnies, 60 fr. de valeur,
jambons de 5 kg., lapins du pays, studios, tapis, assortiments de viande, valeur 50 fr., meules de fromage, caméras, bidons d'huile, etc.Organisé par:
dès 14 h.: Football
dès 20 h.:

Haltérophilie

UN MATCH QUE VOUS NE DEVEZ PAS LOUPER

Knorr présente
en exclusivité
pour la
Suisse romande:



Potage Cerfeuil Knorr

-le potage des gourmets!

20^e anniversaire de la libération des camps de la mort

Le Centre d'éducation ouvrier
La Jeunesse socialiste, La Chaux-de-Fonds
Les Résistants à la guerre, branche suisse
Le Service civil international, branche suisse
Le Service chrétien international pour la paix
Le groupe local du Mouvement international
de la réconciliation

vous invitent à visiter cette exposition

qui aura lieu à la **HALLE AUX ENCHÈRES**de La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 23,
du vendredi 7 au mardi 11 janvier 1966

HEURES D'OUVERTURE:

Vendredi 7, de 20 h. à 22 h.

Samedi 8, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 22 h.

Dimanche 9 (comme samedi)

Lundi 10 et mardi 11, de 17 h. à 22 h.

ENTRÉE LIBRE

Emission d'un emprunt 5% Ville de La Chaux-de-Fonds 1966 de Fr. 15 000 000

destiné au financement de la construction
d'un hôpital et de collèges

Conditions de l'emprunt

Durée 15 ans maximum
Titres de Fr. 1000 et Fr. 5000 au porteur
Coupons annuels au 31 janvier
Cotation aux principales bourses suisses
Libération du 31 janvier au 15 février 1966

Prix d'émission

99.40 % + 0.60 % timbre fédéral sur titres

Délai de souscription

du 7 au 13 janvier 1966, à midi

Les prospectus ainsi que les
bulletins de souscription
peuvent être obtenus auprès
des banques.

Banque Cantonale Neuchâteloise
Union des Banques Cantonales
Suisse
Cartel de Banques Suisses

Männerchor CONCORDIA
La Chaux-de-Fonds

GROSSER THEATERABEND

im Ancien-Stand, La Chaux-de-Fonds
Samstag, den 15. Januar 1966
Vorhang 20.15 Uhr

Im Chutzegrabe

Berndeutsches Lustspiel in 3 Akten
von Ernst Balzli

aufgeführt durch die Liebhaber-Bühne Biel

Plätze zu Fr. 4.— und Fr. 5.—
Vorverkauf, ab Montag, 10. Januar, im Ma-
gasin de tabac du Théâtre, av. Léopold-
Robert 39, Tel. (039) 2 88 44
Abendkasse, 19.15 Uhr

DOCTEUR
Pierre ZOPPI

Médecin-dentiste

de retour

(reçoit sur
rendez-vous)

Lunettes
von GUNTEN

Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MÉCANICIEN
DIPLOME

Avenue Léopold-Robert 21

POLICE 17



Commune du Locle

Mise au concours d'un poste de

préposé aux impôts arriérés
à la Direction des finances

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: à convenir.
Titres requis: diplôme d'une école de commerce
ou certificat fédéral de capacité pour employé
de commerce ou d'administration.
Les demandes de renseignements et les offres
de service doivent être adressées à la Direction
des finances communales jusqu'au 10 janvier 1966.

CONSEIL COMMUNAL

Nous demandons:

PIANO

ou

PIANO À QUEUE

aussi plus ancien. — Offres
avec indication du prix, de
Case postale 1647, 3001 Berne.
la marque et de la coul. à:

LIVRES

d'occasion tous genres,
anciens et modernes. Achat
vente échange. — Librairie
place du Marché. tél. 2 33 72.



VILLE DU LOCLE

TAXE DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont avisés que la
perception de la taxe se fera jusqu'au 31 janvier
1966, au Poste de police. Passé ce délai, les
retardataires seront poursuivis.

Il est rappelé que tout nouveau chien doit être
enregistré au Poste de police; que, dès l'âge
de 6 mois avant le 1^{er} juillet, la taxe est due
et qu'il est défendu de laisser errer les chiens
en ville.

DIRECTION DE POLICE

Cinéma LUX LE LOCLE

Ce soir et samedi, à 20 h. 30

Dimanche, à 20 h. 15'

Samedi et dimanche, matinées à 14 h. 30

EDDIE CONSTANTINE
dans un film de MARCEL OPHULS

FEU À VOLONTÉ

avec NELLY BENEDETTI, DANIEL CECCALDI,
GEORGES RIGAUD

Le crack du FBI en lutte contre un gang de
femmes... et les grands de l'espionnage
international!

Action... suspense... bagarres!

Admis dès 16 ans

Location à l'avance - Tél. 5 26 26 - La salle en vogue

Circulan
pour l'homme
et la femme

POMPES FUNÉBRES Tél. (039) 3 43 64

Arnold WÄLTI

Av Léopold-Robert 70 jour et nuit
Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

Abonnez-vous à notre journal

Le mouvement socialiste dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois au XIX^e siècle

Propos recueillis à l'occasion d'une conversation à bâtons rompus.

A notre époque, où les politiciens ont à se pencher sur des problèmes tels que la planification non autoritaire, la cogestion, l'autogestion, la participation démocratique des citoyens à la vie économique et politique, où la déstalinisation est à l'ordre du jour, à l'époque enfin où nous fêtons le centenaire de la Première Internationale, le mouvement socialiste neuchâtelois et jurassien, par son caractère libertaire avant-gardiste, suscite un regain d'intérêt. Paradoxalement peut-être, cet intérêt n'est guère manifeste dans notre région; plusieurs ouvrages ont paru en France, en Allemagne, en Suisse allemande. Chez nous, cette importante période de notre histoire, qui eut et a encore un grand retentissement en Europe, reste relativement ignorée. (Mentionnons cependant d'excellents ouvrages de Ch. Thomann, Marc Vuilleumier et Jules Humbert-Droz.) Pour ces raisons, il nous a paru intéressant d'aborder — bien superficiellement, malheureusement — ce riche passé, qui est tout de même à la base des conquêtes sociales du XX^e siècle, et qui a donné naissance au socialisme actuel.

Nous sommes allé trouver notre ami Pierre Hirsch, qui connaît bien cette époque. Pas en spécialiste toutefois, précisons-le bien. Toujours très intéressé par les questions sociales, il a été amené à étudier de plus près la pensée sociale de notre région au XIX^e siècle par le biais de son travail. On sait que Pierre Hirsch, en effet, est occupé à temps partiel à l'exploration du fonds Edmond Privat et à sa classification. Or, la pensée de Privat plonge ses racines dans la conjonction des idées sociales et du protestantisme. Au printemps dernier, P. Hirsch a présenté une passionnante et très documentée conférence sur le sujet qui est maintenant le nôtre. C'est sur la base de ses recherches et de cette conférence que nous vous livrons ci-après quelques remarques sur cette passionnante époque.

Nous l'avons dit, cet article n'a pas la prétention d'être une étude historique complète. D'une part, Pierre Hirsch, s'il est très documenté, s'il prend un grand intérêt à la question et s'il a mené son travail avec sérieux, n'a jamais prétendu être un spécialiste; d'autre part, on comprend aisément qu'un sujet aussi vaste ne saurait être épuisé en un article de journal. Notre but, en fait, est de donner quelques indications susceptibles d'éveiller l'intérêt de nos lecteurs pour ce qui fut une grande période de l'histoire régionale, pour ce qui est aussi l'origine du mouvement que notre journal défend.

Il faut remonter à 1831

— Comment, et à quelle époque, est né le mouvement socialiste au siècle dernier?

— La diffusion des nouvelles idées dans nos régions a été la conséquence des mouvements révolutionnaires de 1831 et de 1848, eux-mêmes amenés par les révolutions françaises déclenchées à cette époque.

En 1831, on assiste, dans le pays de Neuchâtel, à la tentative de révolution d'Alphonse Bourquin, en relation avec le soulèvement français contre Louis-Philippe. Cette tentative échoue et la répression est cruelle: plusieurs condamnations à mort sont prononcées, par la suite commuées en détention ou auxquelles les condamnés échappèrent par l'exil ou l'évasion. Certains révolutionnaires meurent en prison, d'autres sont atteints dans leur santé mentale. L'un des condamnés à mort de 1831, Constant Meuron, dont la peine avait été commuée, s'échappe de prison; Fritz Courvoisier avait cherché à la faire évader. La révolution de 48 fut en grande partie faite par ces condamnés de 31 (Fritz Courvoisier, l'avocat Bille, etc.).

La charnière

Après 48, Constant Meuron, qui a vécu en exil, vient s'établir au Locle. On assistera alors à son extraordinaire et fructueuse rencontre avec James Guillaume, qui fut l'un des grands noms du mouvement anarcho-socialiste du XIX^e siècle. C'est Constant Meuron qui est la charnière entre les révolutionnaires républicains de 31, puis de 48, et, plus tard, les réformateurs sociaux (internationalistes, puis anarcho-socialistes).

Vers 1860-70 s'effectue la rupture entre les radicaux (au pouvoir) et les «socialisants» qui n'espèrent plus rien de la politique radicale. On voyait apparaître une extrême-gauche qui prenait en considération les intérêts des ouvriers, des travailleurs, leur émancipation, et plus seulement la liberté un peu formelle des radicaux de 48. A la même époque, on assiste à un affrontement des théories de Marx et d'Engels et de celles de Proudhon, qui avaient rencontré un écho assez considérable chez nous; cet affrontement était celui du socialisme libertaire, anarchiste fédéraliste (Proudhon) et du socialisme autori-

taire et centraliste (Marx). A partir de 1880 environ, le socialisme suisse s'affirme, en relation avec la Société du Grutli, et c'est la fin du socialisme libertaire ou anarchiste. Comme organisation tout au moins, mais pas dans la sensibilité des habitants!

Quatre courants successifs

Plus schématiquement encore, on peut distinguer quatre grands courants successifs de la pensée sociale au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle:

- le radicalisme de 1848, avec une aile socialisante;
- l'anarchisme;
- le syndicalisme;
- le «coopératisme» (de consommation comme de production).

A cela, on peut ajouter un courant social religieux, d'inspiration principalement protestante, mais dans une certaine mesure catholique aussi.

Les ouvriers artisans

— De quelles couches de la population ce mouvement social est-il issu, et pourquoi?

— Il s'est produit une conjonction entre les ouvriers artisans horlogers (graveurs, guillocheurs, etc.) et des intellectuels comme le D^r Coullery et James Guillaume. Plus tard, vers 1900, les instituteurs ont joué un grand rôle, qui se perpétue de nos jours. N'oublions pas que beaucoup d'instituteurs étaient issus de la classe ouvrière ou de paysans horlogers, ce poste représentant une première promotion sociale. Les intellectuels et les

ouvriers ont beaucoup lu Victor Hugo, Michelet, Sue, Lamennais, etc. Il faut dire qu'à cette époque un horloger ne travaillait pas du tout, évidemment, comme aujourd'hui. La plupart travaillaient «à leur compte», à domicile. Il arrivait qu'on se fasse faire la lecture pendant le travail. D'autre part, la demande, irrégulière, de montres, créait des «périodes creuses» pendant lesquelles l'horloger à l'esprit très curieux et ouvert lisait énormément.

Contacts avec l'étranger

— Quelles ont été les influences des contacts avec l'étranger, leurs causes et leurs conséquences?

— Ces contacts ont été de deux sortes: idéologiques, par des écrits, et directs, à cause du grand nombre de réfugiés étrangers en Suisse. J'ai déjà dit la grande influence des littérateurs français comme Sue, Michelet, Lamennais. L'historien royaliste neuchâtelois Alphonse Guillebert place au nombre des causes de notre révolution de 48 «l'action dissolvante et désorganisée exercée par la lecture d'Eugène Sue et de Lamennais!» C'est exagéré, mais il est vrai que Sue, par exemple, fut l'un des auteurs les plus populaires chez nous. Après 1851, exilé, il vint à La Chaux-de-Fonds et dans le vallon de Saint-Imier; il y fut reçu comme un messie et on lui offrit un chronomètre! On a des témoignages concernant des remerciements adressés à Sue pour son action sociale, par des ouvriers de la région. Après sa mort, la souscription ouverte pour ériger un monument à sa mémoire rencontra un immense succès chez les gens de condition modeste, surtout dans le Vallon.

Parmi les «théoriciens» influents, on peut citer surtout Charles Fourier, le père des phalanstères. Un phalanstère avait même été créé au château des Monts, au Locle, par Dubois. Le fouriérisme rencontra un écho important chez nous. Fourier a été connu surtout par l'intermédiaire d'un de ses disciples, Victor Considérant, de Salins, qui vint personnellement au Locle. L'influence de Proudhon, théoricien de l'anarchisme, fut grande sur la naissance du syndicalisme, ce syndicalisme antiautoritaire, antiparti.

Les réfugiés

Dans un autre ordre, comme je l'ai dit, les idées sociales de notre région furent influencées dans une large mesure par les contacts avec les grands exilés. Il y avait des républicains français chassés sous Louis-Philippe, par le coup d'Etat de 1851, puis, en 1871, les Communards. Certains ont publié des journaux en Suisse. Des colonies allemandes importantes, aux idées très avancées, étaient installées également dans le canton; mais, à vrai dire, leur influence fut moindre, car elles étaient organisées en cercles fermés, et accomplissaient un travail idéologique interne, par crainte d'expulsion. Ces Allemands étaient surtout tailleurs, relieurs, etc.; à un certain moment, les autorités voulurent les expulser, mais durent y renoncer: la demande de vêtements n'aurait plus pu être satisfaite! Notre pays comptait aussi beaucoup de nationalistes italiens, dont le célèbre Mazzini qui tentait de créer en Suisse la «Jeune Europe». Beaucoup de réfugiés polonais aussi, plutôt nationalistes et antisaristes que socialistes, mais qui jouissaient d'une grande sympathie.



1831: les troupes fédérales font leur entrée à Neuchâtel, après avoir maté la révolution d'A. Bourquin.

Une rencontre décisive

Mais l'influence primordiale fut celle qu'exerça le célèbre Bakounine, en particulier sur James Guillaume. La rencontre de ce noble, enlaid des prisons russes, qui avait participé à des mouvements révolutionnaires en Allemagne, de cette personnalité extravertie, ce géant expansif, conspirateur né, orateur né, avec James Guillaume, chercheur scrupuleux, marqué par l'atmosphère protestante de la région, devenu une espèce d'ascète bénédictin, fut extrêmement féconde pour le mouvement socialiste neuchâtelois et jurassien.

Influence du protestantisme

— Le protestantisme a également eu une influence sur le mouvement social. Comment s'est-elle manifestée?

— L'influence consciente ou inconsciente du caractère protestant, qui est ancré plus ou moins fortement dans chaque habitant de la région, est indéniable. C'est elle, très certainement, qui a fait de notre région un bastion du pacifisme intégral par exemple. En outre, il y a toujours eu une ouverture de certains protestants à l'égard des problèmes sociaux tels que la misère, la prostitution, l'alcoolisme;

beaucoup ont vu qu'on ne pouvait pas lutter contre ces fléaux uniquement par la bonne volonté, la charité, mais que des réformes étaient nécessaires. Un représentant éminent de ce christianisme social fut le pasteur Pettavel, dont les contacts avec Charles Naine, par exemple, étaient assez étroits. A partir de 1890-1900, beaucoup de chefs socialistes ont été très profondément influencés aussi par l'Union chrétienne.

Signalons également dans le dernier tiers du XIX^e siècle l'existence d'un mouvement protestant libéral, comme on l'a appelé, qui était très proche du nationalisme. Son grand porte-parole fut Ferdinand Buisson, professeur à l'Académie de Neuchâtel, qui devint le grand pionnier de l'instruction publique obligatoire en France, et qui finit comme homme politique radical. Il protégea dans leur exil en France deux grands théoriciens anarchistes, James Guillaume et Paul Robin, dans les débuts de la III^e République.

Sur le socialisme religieux proprement dit, la plus grande influence exercée a été celle de Vinet. Et puis, il y avait cette certaine mystique d'un peuple religieux dans sa conception morale, même si parfois il prend des formes anticléricales. (A suivre.)

MICHEL KREBS.

Pour situer les hommes

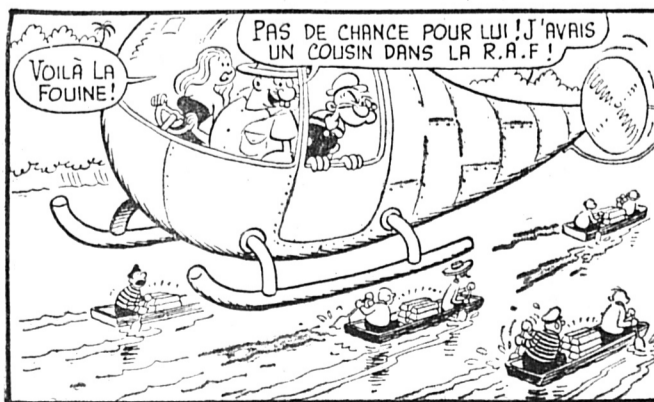
Nous donnons ci-après quelques renseignements lapidaires sur les principaux personnages cités dans cet article. Il ne saurait évidemment s'agir de biographies, ni d'analyses des théories par eux créées ou défendues, mais d'un petit memorandum permettant de situer ces hommes dans le temps et dans le mouvement considéré.

AUGUSTE BILLE, avocat et patriote neuchâtelois, né à La Chaux-de-Fonds en 1796. Secrétaire communal à La Chaux-de-Fonds. Joua un rôle important dans les événements de 1831. C'est lui qui fit admettre la suppression des Audiences générales et leur remplacement par un Corps législatif dont les députés étaient nommés par le peuple. Député lui-même (libéral). Condamné à deux ans de prison et quatre ans de bannissement après l'action de Bourquin (1831). S'établit ensuite à Berne, secrétaire puis traducteur à la chancellerie d'Etat. Mort en 1848.

ALPHONSE BOURQUIN, chef militaire de l'insurrection républicaine de 1831. Né en 1802 à Corcelles. Député au Corps législatif. La Diète, alertée, dépêcha à Neuchâtel des troupes pour mater son insurrection. Il capitula, avec quelque 700 hommes. Banni du territoire cantonal, il fait une seconde tentative d'Yverdon, avec l'aide de Vaudois et de Genevois. Second échec. Réfugié en France, il est interné à Troyes. En 1835, il s'exile à Rio de Janeiro.

FRITZ COURVOISIER, chef militaire de la révolution de 1848. Né à La Chaux-de-Fonds en 1799. Prit part en 31 à la première action de Bourquin. Banni pour deux ans, s'établit à La Ferrière, puis à Bienne. Retour en 1839 à La Chaux-de-Fonds. Constitue une «Commission patriotique» qui prendra la tête de la révolution. Après 48, reprend son travail d'industriel horloger. Député au Grand Conseil et au Conseil national. Mort à Neuchâtel en 1854. (A suivre.)

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



DANS LE CANTON DE GENEVE

Violente explosion à Carouge

Vers 10 h., mercredi, une violente explosion s'est produite à la rue des Caroubiers, à Carouge, dans un laboratoire du premier étage d'une usine travaillant les produits plastiques et usinant le plomb et l'étain. Par chance au moment où l'explosion a eu lieu, les ouvriers n'avaient pas encore pénétré dans ce laboratoire. L'entreprise occupe 80 personnes. Du matériel de laboratoire a été détruit, les parois fissurées et il y aurait pour près de 200 000 fr. de dégâts.

Les causes

L'enquête ouverte à la suite de la violente explosion qui s'est produite mercredi matin dans le laboratoire d'une entreprise industrielle de Carouge, a permis d'établir les causes de ce sinistre qui a causé pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts. Il s'agit d'une fuite qui s'est produite dans un chauffe-eau à gaz. Le gaz en question s'est répandu dans le local, a explosé et s'est enflammé à la suite de la présence d'un réchaud électrique qui se trouvait enclenché.

Malgré les importants dégâts subis par le laboratoire en question, l'entreprise peut continuer à utiliser l'ensemble de son personnel.

Référendum du PdT

Le Comité directeur de la section genevoise du Parti du travail a décidé de lancer un référendum contre les décisions prises par le Conseil municipal de la ville de Genève en date du 23 décembre. Ces décisions concernent :

1. L'ouverture d'un crédit de 4 millions 800 000 fr. destiné à la réfection du bâtiment et des installations du Grand Casino et son aménagement en maison des congrès.

2. L'ouverture d'un crédit de 100 000 francs pour la constitution d'une société anonyme en vue de l'exploitation du Grand Casino et la formation de son capital.

Le Parti du travail estime que ces travaux ne sont pas urgents.

Attrapé

Mercredi, vers 2 h. 30 du matin, un individu qui se déplaçait à bicyclette arracha le sac à main d'une passante aux Acacias, à Genève. Alertée par la victime, la police prit la passante à bord d'un de ses véhicules et reconnut peu après son voleur dans les parages. Malgré un coup de feu de semonce, l'homme ne se rendit pas immédiatement. Il s'enfuit à pied, abandonnant sa machine. Il fut néanmoins rejoint. Interrogé, cet individu de 31 ans a reconnu une agression semblable qu'il a commise la veille au préjudice d'une passante âgée, près de la gare de Cornavin.

Nouvelle conférence du logement

Une deuxième conférence nationale du logement aura lieu le 7 mars. Elle doit permettre de trouver des moyens efficaces d'accélérer la construction de logements à prix modérés.

La première conférence avait eu lieu à Berne en septembre sous la présidence du conseiller fédéral Schaffner qui, deux mois plus tard, annonçait la nomination d'un délégué à la construction de logements, M. Fritz Berger. Ce dernier vient de convoquer à des séances de travail, du 26 au 28 janvier, les groupes constitués pour étudier les divers aspects du problème.

DANS LE CANTON DE VAUD

Pris en flagrant délit

Dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 janvier 1966, la gendarmerie de Morges a été informée de la présence suspecte d'un ou de deux individus dans l'immeuble de la Cave coopérative de la Côte, à Morges. Avec l'aide de la police municipale, l'immeuble a été immédiatement cerné et fouillé. L'opération, à laquelle participaient des chiens policiers, a permis de découvrir deux jeunes cambrioleurs en plein travail, âgés l'un de 20 ans, l'autre de 26 ans, tous deux domiciliés à Lausanne et déjà connus des autorités judiciaires.

Au cours de leur interrogatoire, ils ont reconnu avoir commis, le 21 décembre 1965, dans les mêmes locaux, un premier vol qui leur avait rapporté plus de 4000 fr. en espèces, somme qui fut utilisée pour l'achat de vêtements et lors des fêtes de fin d'année.

Les recherches continuent en vue d'établir si ces jeunes gens n'ont pas d'autres méfaits sur la conscience.

Fonctionnaire malhonnête

La police a arrêté mercredi matin à Vallorbe un chef de bureau de la gare aux marchandises CFF, Willy Burdet, 35 ans, marié, qui a commis des détournements représentant environ 50 000 francs. Il a avoué s'être fait payer depuis plusieurs mois des sommes qui devaient être versées au compte de chèques des CFF.

EN SUISSE CENTRALE

Les jeux dangereux

La façade d'un immeuble, abritant trois appartements, a été la proie des flammes, mardi après midi, à Emmen. Des enfants, qui avaient allumé un feu dans le jardin de la maison, ont provoqué ce sinistre. Des brindilles, attisées et transportées par le vent, ont mis le feu à la façade en bois de l'immeuble.

Les pompiers accourus sur les lieux du sinistre, ont réussi à empêcher que le reste de l'habitation ne soit consumé.



Zermatt n'est plus isolé

Après avoir été coupée du reste du monde pendant deux jours, la station valaisanne de Zermatt est à nouveau reliée par chemin de fer à la plaine, du moins provisoirement. Notre photo: l'hélicoptère qui remplaçait tant bien que mal le train pendant ces deux jours.

Zurich: explosion dans une fabrique
Trois blessés, 800 000 fr. de dégâts

Une explosion a secoué mercredi matin, vers 11 heures, une fabrique de couleurs et de laque, à Zurich. Un ouvrier était occupé à porter à la température de 260 degrés, 100 litres d'huile et de résine, puis devait les ramener à la température de 200 degrés en y versant des adjuvants. Le mélange a soudain fait explosion, bles-

sant l'ouvrier, sa femme, qui travaillait avec lui et un autre ouvrier. Si le couple est atteint de brûlures au premier et deuxième degrés, le troisième ouvrier a pu regagner son domicile.

Les pompiers ont pu éteindre le feu. Les dégâts s'élèvent à 800 000 francs au moins.

Le Service scientifique de la police municipale de Zurich s'occupe de découvrir les causes de cette explosion. Comme on remplissait une citerne de benzine dans une maison voisine, il se pourrait que des émanations se soient infiltrées dans la fabrique de couleurs, provoquant inflammation et explosion.

DANS LE CANTON DE SOLEURE

Gros incendie

Peu avant 4 heures, mercredi, un incendie a éclaté dans les bâtiments de la Carrosserie Hess S. A., à Bellach, près de Soleure. La partie orientale de la maison, qui donne sur la route Granges-Soleure, a été complètement détruite. Le feu a anéanti outre ce bâtiment, des carrosseries et des plans de constructions qui se trouvaient dans les bureaux.

Les pompiers de Bellach et de Soleure ont dû se résoudre à protéger les autres parties du bâtiment, ainsi que la station-service située au nord de la maison. Un pompier, qui avait glissé sur le sol verglacé, a dû être conduit à l'Hôpital des Bourgeois, à Soleure.

Le montant des dégâts est très élevé. On parlerait de 2 millions et demi de francs. Une enquête est en cours afin de déterminer les causes du sinistre. La maison Hess S. A. emploie 200 ouvriers.

DANS LE CANTON DE BERNE

L'assassinat de Veronika Kempf

Les polices de Berne et Zurich ont communiqué hier matin les derniers résultats de l'enquête sur l'assassinat de la prostituée Veronika Kempf.

Il s'est avéré que la prostituée a été tuée par noyade. Mais il y a eu d'abord lutte; W. Kempf a reçu des coups à la tête à l'aide d'un instrument contondant et a dû alors perdre connaissance. Le criminel doit porter des traces de griffures aux mains ou au visage, et ses vêtements doivent être par endroits déchirés. L'assassin a aussi dû perdre des boutons de ses vêtements, si bien que cela pourrait conduire à sa découverte.

Il semble acquis que l'assassin a lié connaissance avec la prostituée à Zurich. Mais il doit être originaire de la région de Wangen sur l'Aar, Olten et Soleure. En effet, seule une personne connaissant bien la région peut avoir choisi l'endroit où fut commis le crime.

La police fait remarquer que, depuis le 28 décembre 1965, Veronika Kempf s'était décoloré les cheveux.

Scootériste tué

Un accident mortel s'est produit mardi soir à Herzogenbuchsee, où un conducteur de scooter a été renversé par une voiture et tué sur le coup. On ignore les causes et les circonstances exactes de l'accident.

DANS LE CANTON D'ARGOVIE

Centrale nucléaire germano-suisse ?

La compagnie Elektrowatt, à Zurich étudie actuellement la possibilité d'édifier en commun avec une compagnie allemande une centrale nucléaire au bord du Rhin. Aucune décision n'est prise, mais des achats de terrain ont déjà été faits à Leibstadt (Argovie). Les travaux préparatoires n'ont pas encore atteint un stade avancé, de sorte qu'on ne peut dire quand des pourparlers pourront s'ouvrir. L'emplacement choisi n'est même pas définitif.

Selon le directeur des Forces motrices de Rhénanie-Westphalie, M. Einnaat, la centrale projetée aurait une puissance de 600 mégawatts. Les travaux pourraient coûter environ 360 millions de marks.

DANS LE CANTON DU VALAIS

UN SKIEUR TUÉ

Un jeune homme de Genève, M. Jean-Luc Robert, âgé de 23 ans, est sorti d'une piste, alors qu'il skiait mercredi au-dessus d'Evolène. Le malheureux a trouvé la mort dans cet accident. Ses camarades ont descendu son corps dans la vallée.

Opération antiavalanches

Toute une opération antiavalanches a été déclenchée mercredi après midi par les pilotes des glaciers en plusieurs points du Valais. Le but de l'opération était de faire partir artificiellement au moyen d'explosifs les masses de neige qui menaçaient de s'écrouler tant sur le versant valaisan que bernois des Alpes. D'importantes charges ont ainsi été lancées par la trappe d'un avion sur des pentes bien déterminées après que toutes les précautions au sol eurent été prises.

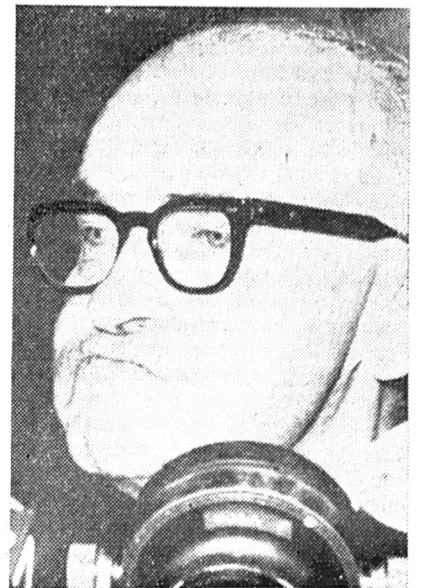
Le gel des dernières 24 heures ayant cependant, fortement stabilisé les avalanches (elles semblaient menaçantes en début de semaine), l'opération n'a pas été aussi concluante qu'on l'espérait.

La SSE donne suite aux revendications syndicales

La Société suisse des entrepreneurs communique que, mercredi, l'assemblée des délégués de la SSE a décidé, conformément aux obligations contractuelles résultant de l'article 17 de la convention nationale encore en vigueur jusqu'au 31 mars 1966, de verser les augmentations de salaire suivantes, à titre de compensation pour le renchérissement: ouvriers qualifiés: 35 centimes à l'heure, manœuvres: 30 centimes à l'heure.

Avec cette augmentation, les salaires seraient adaptés à l'indice du coût de la vie de 223 points.

M. Quill est à l'hôpital



Le président du syndicat des transports américains, Michael Quill, a été victime, mardi, deux heures après son arrestation, d'une crise cardiaque et a dû être transporté dans un hôpital de New York. On a arrêté Quill (notre béliño) et huit autres fonctionnaires du syndicat des employés des transports américains parce qu'ils avaient donné l'ordre de grève aux 34 000 employés des transports publics de New York, en ignorant un décret juridique et parce qu'ils ont refusé de mettre fin à la grève.

Pour une politique étrangère socialiste

Un socialiste à la tête du Département politique: l'événement est de taille. Que signifie-t-il? Deux choses: d'abord il semble bien que les membres du gouvernement fédéral, plus précisément de sa majorité bourgeoise, ont confié ce poste-clé à un socialiste parce que, à tort ou à raison, ils pensent que le Parti socialiste ne prendra pas des options bien audacieuses en matière de politique étrangère. L'attribution des départements à l'intérieur du gouvernement fait, en effet, l'objet d'une décision majoritaire; ce n'est donc pas le conseiller fédéral individuel qui choisit un département et fait ensuite ratifier ce choix par une sorte de gentlemen's agreement avec ses collègues. La promotion de notre camarade Spühler signifie une seconde chose: des possibilités nouvelles d'action et de pensée sont données à notre parti.

Une occasion inespérée

L'occasion est inespérée. Tous, nous le savons: notre parti subit — comme la plupart des partis socialistes des sociétés industrielles d'Europe occidentale — une profonde mutation. Le processus est lent et douloureux. Il amène notre parti d'une formation de classe, d'une organisation de revendication vers un mouvement travailliste, un regroupement des salariés, qui sort de l'opposition à l'Etat

bourgeois pour participer, de l'intérieur, à la transformation économique et politique de la nation. Cette mutation désorienté bon nombre de camarades. Bien des socialistes trouvent très peu exaltant cette voie en apparence décevante vers une simple formation de salariés. La discussion idéologique, un des moteurs du socialisme passé et un de ses charmes les plus évidents, est appelée à diminuer de plus en plus. Bientôt nous ne serons plus qu'une assemblée plus ou moins efficace de technocrates, préoccupée de problèmes immédiats et d'options dictées par la société industrielle elle-même.

La justice internationale

Pourtant, il reste un champ où l'imagination socialiste, la vocation socialiste peuvent s'épanouir, prendre des options révolutionnaires et infléchir le cours des choses. C'est la politique étrangère. Elle est en crise. Tout le monde le sait. La neutralité, la réalité psychologique qu'elle recouvre et la passivité concrète qu'elle impose, ne correspondent plus aux exigences du monde contemporain. Notre politique étrangère est — depuis bientôt trente ans — paralysée par le dogme de la neutralité dont plus personne — et surtout pas l'opinion publique et les responsables de Berne — ne sait ce qu'il si-

gnifie réellement. Pourtant, l'Etat fédéral mène à l'extérieur de nos frontières une double politique de substitution: il possède une politique commerciale active et, depuis deux ans, une politique de coopération technique et économique avec nombre de pays du tiers monde. Avant d'entrer dans son silence de trente ans, le Parti socialiste suisse était porteur du message internationaliste. La coopération économique et technique avec le tiers monde, notamment avec certains Etats d'Afrique, n'est pas chose acquise. Malgré l'excellent travail de l'ambassadeur Lindt et de son équipe, une partie importante du Parlement fédéral est encore ignorante des problèmes complexes de la coopération, quand elle n'y est pas hostile. Le débat du Conseil national de janvier 1965 en a été une preuve. C'est le lieu et le moment de faire renaitre l'oubli, d'actualiser et de repenser une des plus glorieuses d'entre les traditions socialistes: la solidarité internationale et la claire volonté de la Suisse d'aider ceux qui, en raison d'un destin injuste et immérité, souffrent de la faim et de la mort. Le premier chef socialiste du Département politique fédéral ne pourra rien, rien de nouveau et rien de véritablement courageux sans la discussion active, la participation intelligente et le soutien affirmé de toutes les sections de notre parti. La justice internationale est à ce prix.

JEAN ZIEGLER.

La grève à New-York : conséquences économiques graves

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

No 5 - Vendredi 7 janvier 1966

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 513
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3.50,
3 mois Fr. 10.—, 6 mois Fr. 20.—, 1 an Fr. 40.— LE NUMÉRO 30 cl. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt
Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

Johnson tente de mettre fin au mouvement

New York. — A la demande de M. John Lindsay, maire de New York, le président Johnson a envoyé dans cette ville M. Willard Wirtz, secrétaire du travail, pour intervenir dans les négociations entre les employés des transports en commun et la régie new-yorkaise, pour tenter de mettre fin à la grève des transports qui paralyse New York depuis six jours.

Pour les magasins, les restaurants et les théâtres, la journée a été encore plus désastreuse que les précédentes en raison de la pluie et du brouillard qui sévissent sur New-York.

La municipalité est perdante elle aussi, car, outre le manque à gagner des métros et autobus, les caisses municipales sont privées de trois millions de dollars de recettes par jour en taxes sur les ventes, celles-ci ayant diminué de 100 millions de dollars par jour.

Autre problème financier pour le nouveau maire : les 26 000 agents de police new-yorkais travaillent maintenant 12 heures par jour au lieu de 8 heures.

L'activité des deux grandes bourses de valeurs «New York Stock Exchange» et «American Stock Exchange» est réduite par l'absence de clients et d'employés. Aussi ont-elles décidé de fermer leurs portes une heure et demie avant l'heure habituelle.

Les discussions se poursuivent

« Les discussions se poursuivent activement et de façon constructive ». Cette déclaration faite en fin d'après-midi par un des avocats-conseils du Syndicat des employeurs des transports en commun représente le seul faible espoir que l'on ait d'une possible reprise du travail des 35 000 employés du métro et des autobus new-yorkais.

A cela s'ajoute le fait que le juge de la Cour suprême de l'Etat de New York, M. Abraham Geller, celui-là même qui ordonna l'emprisonnement

de Michael Quill, président du syndicat, a décidé d'ajourner toute réponse à l'autorité des transports en commun de New York qui demande l'audition de témoins au sujet des dommages et intérêts qu'elle réclame au syndicat pour avoir cessé le travail. Cet ajournement a été accordé à la demande d'un avocat de la « Transport Workers Union ».

Quill toujours hospitalisé

Michael Quill est toujours à l'Hôpital municipal « Bellevue » où trois gardes sont de faction en permanence devant sa chambre.

Le dirigeant syndical a passé une moins bonne journée que la veille. Les médecins n'ont toujours pas précisé s'il avait été frappé d'une crise cardiaque ou s'il souffrait simplement d'épuisement à la suite des négociations ardues qu'il a menées depuis deux mois.

Chelepine: escale à Pékin avant Hanoi

Moscou. — M. Alexandre Chelepine et les membres de la délégation qu'il conduit au Vietnam du Nord feront escale à Pékin sur le chemin de Hanoi, confirme-t-on de source chinoise qualifiée.

L'« Ilyouchine XVIII » emmenant la délégation soviétique doit passer à l'aérodrome de Pékin dans la journée de vendredi, précise-t-on.

On déclare de même source ignorer quelles personnalités chinoises M. Chelepine rencontrera à son passage à Pékin, et de quelle durée sera l'escale qu'il y effectuera.

Un commentateur de Radio-Moscou a déclaré jeudi soir que la mission soviétique dirigée par M. Chelepine, qui est en route vers Hanoi, renforcera la collaboration et la solidarité entre le Vietnam du Nord et l'URSS. « L'amitié soviéto-vietnamienne sert à renforcer l'unité de la communauté socialiste et la lutte contre l'im-

périalisme et le colonialisme. Les armes soviétiques aident le Vietnam du Nord à repousser les attaques des pirates de l'air américains... »

La Chine populaire, elle, a dénoncé violemment, hier soir, pour la première fois, la mission de M. Chelepine. La propagande chinoise, qui n'avait jusque-là jamais parlé de cette mission, la met directement en relation, dans un commentaire publié par l'Agence Chine Nouvelle, avec les entretiens que M. Foy Kohler, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, avait eus les 23 et 24 décembre avec MM. Gromyko et Kouznetsov, respectivement ministre et vice-ministre des Affaires étrangères de l'URSS.

Remaniement ministériel envisagé à Paris Debré remplacerait Giscard aux finances

Paris. — Dans une allocution prononcée devant près de 200 journalistes, venus lui présenter leurs vœux, M. Alain Peyrefitte, ministre français de l'Information, a laissé entendre aujourd'hui que le remaniement ministériel envisagé pourrait être plus important que certains ne s'y attendaient.

M. Peyrefitte a ajouté : « Une des idées qui inspirent l'action du premier ministre, au moment de la formation du nouveau gouvernement, est celle d'inoculer un sang nouveau dans l'organisme gouvernemental. »

M. Valéry Giscard d'Estaing quitterait le gouvernement. M. Michel Debré, ancien premier ministre, le remplacerait aux Finances et à l'Economie nationale. Il se verrait confier des attributions couvrant l'ensemble des Affaires économiques et sociales et faisant de lui le second personnage derrière M. G. Pompidou. C'est ce qu'annoncent dans leurs titres les journaux parisiens du matin, notamment le « Figaro », l'« Aurore » et « Paris-Jour ».

« M. Michel Debré accepte le « super-ministère » Finances, Affaires économiques et sociales — M. Giscard d'Estaing refuse tout portefeuille » titre le « Figaro » qui précise que les responsabilités de M. Debré s'étendraient à huit ministères : Finances, Budget, Industrie, Agriculture, Travail, Santé publique, Construction et Anciens Combattants. « Paris-Jour » titre : « Michel Debré remplacerait Giscard... Michel Debré deviendrait « second premier ministre ».

Selon « Combat » : « Le remaniement ministériel provoque des drames au

sein de la majorité. M. Debré pose comme condition à sa participation le départ de M. Giscard d'Estaing des Finances ; ce dernier refuse tout autre portefeuille. »

Dans ces conditions, quelle va être la majorité au nouveau gouvernement ? se demandent ces mêmes journaux. « Sans le leader indépendant (M. Giscard d'Estaing) tout le problème de la majorité sera posé » note l'« Aurore ». On sait que l'appoint des 33 voix des « républicains indépendants » de l'Assemblée est indispensable aux gaullistes pour disposer d'une majorité.

C'est samedi soir ou dimanche que la composition du nouveau cabinet sera connue et qu'apparaîtra la réponse à cette question.

La gare provisoire de Realp



Une énorme avalanche, qui s'était abattue mardi soir du Spitzberg (3000 mètres) dans la vallée d'Urseren, avait temporairement isolé le village de montagne de Realp. La route du col de l'Oberalp et la ligne Furka-Oberalp ont été recouvertes par des masses de neige sur une distance de 200 mètres. Le réseau électrique du village et des chemins de fer a été coupé. 260 habitants et environ 50 touristes se voyaient bloqués dans le village. Notre photo montre le terminus provisoire de la ligne Furka-Oberalp, à 300 mètres de Realp. De là, le transport des charges se fait en luge; le chemin est pénible et dangereux.

Coalition israélienne: accord de principe

Jérusalem. — Un accord de principe est intervenu hier sur la formation du gouvernement de coalition, et Lévi Eshkol, président du Conseil désigné, le présentera probablement lundi au parlement.

Cinq principaux partis seront représentés au gouvernement mais celui-ci sera dominé par le front commun Mapai-Ahdouth-Avoda. L. Eshkol, outre la présidence du Conseil, détiendra le portefeuille de la Défense. M^{me} Golda Meir, ministre des Affaires étrangères qui a demandé à être relevée de ses fonctions, sera sans doute remplacée par M. Abba Eban, vice-président du Conseil, qui fut

longtemps ambassadeur à Washington et représentant d'Israël à l'ONU.

Le parti de L. Eshkol conservera également les portefeuilles des Finances, du Travail et de l'Industrie. Les autres postes seront répartis entre le Parti national religieux, les libéraux indépendants, le Mapam (gauche) et les travailleurs religieux.

Cette coalition, que L. Eshkol doit officiellement présenter dimanche au président Shazar, avait été prévue au lendemain même des élections, le 2 novembre dernier, mais les négociations s'étaient heurtées à des problèmes religieux, sur lesquels on a pu parvenir à un compromis : le nouveau port d'Ashdod sera fermé au trafic le samedi, sauf circonstances exceptionnelles, et les autorités locales seront désormais à même de légiférer sur le repos du sabbat, se substituant ainsi aux dispositions nationales en vigueur à ce sujet.

Tachkent: l'optimisme était-il prématuré?

Tachkent. — M. Kossyguine, président du Conseil soviétique, a passé sa journée à tenter de concilier les points de vues divergents du maréchal Ayoub Khan et de M. Shastri sur un ordre du jour qui permettrait à la conférence indo-pakistanaise de s'engager vraiment.

En attendant le résultat de ces entretiens, la réunion de travail qui était prévue à l'échelon ministériel a été ajournée.

Au troisième jour de la conférence, et malgré les déclarations optimistes de mercredi, selon lesquelles « le mécanisme s'était mis en marche », la controverse sur l'inclusion de la question du Cachemire dans l'ordre du jour n'est toujours pas réglée, et des avis contradictoires s'expriment quant à un compromis possible.

● Tokyo. — M. Averell Harriman, envoyé spécial du président Johnson, s'est entretenu, ce matin, pendant une heure trente cinq minutes avec M. Eisaku Sato, premier ministre du Japon, et lui a exposé les vues américaines sur le problème vietnamien.

pourquoi pas

?

On enterre sa vie de garçon, une fois dans sa vie, à condition naturellement de rencontrer l'âme sœur. On est plein de bonnes intentions, décidé à changer son mode de vie. Puis les habitudes bonnes et mauvaises reprennent le dessus et l'on s'accorde le droit de trouver un terrain d'entente le plus agréable possible.

On enterre l'année tous les 31 décembre et, alors aussi, on prend de grandes résolutions. On punira la Régie des alcools et celle du tabac, qui augmentent leurs prix à une cadence de plus en plus rapide, en cessant d'être leur client. On mettra l'argent ainsi économisé à la caisse d'épargne. On se couchera tôt pour se lever matin. On fera chaque jour sept kilomètres à pied pour sa santé et pour punir le gouvernement de tazer l'essence. On collera dans des albums les photos non classées de ces dix dernières années. On cessera de regarder les jolies filles, dont l'âge est plus en rapport avec celui de nos enfants.

Puis, ici aussi, l'habitude aidant, on cherchera des excuses pour revenir en arrière, parfois même avant d'avoir été de l'avant. « On ne vit qu'une fois, le franc se déprécie régulièrement, la marche fatigue, ce qui est beau reste admirable », etc.

Et l'on finit par regretter que les débuts d'année n'aient lieu qu'une fois l'an: ce qui nous empêche d'être sages et raisonnables plus souvent.

FREDERIC.

Le fait du jour



A côté de l'offensive de paix conduite par les Américains, qui est plus voyante et plus verbale qu'effective — car il apparaît de plus en plus que les représentants spéciaux du président Johnson s'efforcent davantage d'expliquer l'intervention des Etats-Unis au Vietnam et d'en démontrer la nécessité devant l'intransigeance du gouvernement de Pékin et de rassembler ainsi autour de leur thèse le plus d'alliés possible, que d'obtenir un cessez-le-feu immédiat — il est bon de souligner d'autres efforts nettement plus pacifistes.

Dans cet ordre d'idées, on peut placer l'insistance du pape Paul VI qui veut qu'aucune chance de mettre fin à la guerre ne soit écartée et qui a écrit au président Johnson : « Nous ne cesserons de multiplier nos efforts pour parvenir à la paix. »

Il faut aussi noter les démarches de H. Wilson, qui a remis un message à M. Kossyguine pour tenter d'obtenir, en commun, la convocation d'une nouvelle conférence sur le Vietnam à Genève. Cette proposition n'est pas neuve, mais elle reprend de l'actualité au moment où, justement, M. Chelepine prend le chemin de Hanoi. Si celui-ci arrivait à contrebalancer l'influence de Pékin, ce serait certainement dans un sens conciliateur, et il possède des arguments pour y parvenir. La Chine, en voulant aller trop vite, a semé la crainte d'une subversion dans les pays dont elle voulait faire ses alliés.

La Suisse, jusqu'ici, s'est contentée de formuler des vœux sincères, mais platoniques, en faveur de la paix au Vietnam. On peut penser que son influence ne peut aller plus loin, mais on peut également se souvenir du rôle bénéfique qu'elle a joué dans les affaires d'Algérie, où ses diplomates se sont révélés efficaces. Et, partant de ce précédent, on se demande si le moment n'est pas venu de tenter de réussir là où les autres ont échoué.

EUGÈNE MALÉUS.

Avortements par pitié

Quelques réflexions sur une condamnation sévère

Les journaux ont abondamment commenté un jugement du Tribunal correctionnel de Lausanne, qui a condamné deux accusés à trois ans de réclusion pour « avortement par métier », alors qu'il s'agit en fait d'« avortements par pitié ». L'opinion générale est que cette peine est excessive, mais que les juges étaient obligés de la prononcer parce que c'est le minimum prévu par la loi.

Est-ce bien exact? D'après la loi (art. 119, chiffre 1, du Code pénal), la peine de l'avortement est la réclusion (pour cinq ans au plus) ou l'emprisonnement (pour trois jours au moins). Entre cinq ans et trois jours, il y a une marge très suffisante pour permettre aux tribunaux de fixer une peine qui soit conforme à la loi et à l'équité.

Cependant, la peine est la réclusion pour trois ans au moins pour celui qui fait métier de l'avortement (art. 119, chiffre 3, du Code pénal). C'est cette disposition que les juges de Lausanne ont appliquée. Mais que signifie « faire métier »? La loi ne le dit pas, elle ne donne aucune définition du métier et s'en remet donc entièrement à la sagesse des juges.

Un avorteur par métier, semble-t-il, est celui qui fait des avortements comme un boulanger fait des petits pains ou un charcutier des saucisses, dans la seule intention de gagner sa vie par ce moyen et sans s'inquiéter d'autre chose. Ce n'est donc pas celui qui intervient uniquement dans les cas dignes de pitié (même s'il accepte une modeste rétribution). Ceci admis, on comprend que la peine soit assez lourde (surtout à cause du danger que ces praticiens, souvent dépourvus de toute connaissance médicale, peuvent faire courir à leurs clientes).

Certains tribunaux (par exemple le Tribunal supérieur de Zurich) avaient adopté une autre formule: le délit par métier présuppose une tendance asociale de l'accusé.

Mais la définition donnée par le Tribunal fédéral va plus loin: fait métier d'une infraction celui qui, disposé à agir de même en toute occasion favorable, la commet effectivement à plusieurs reprises, afin de se procurer des ressources. Quelques exemples éclairciront la portée de cette formule un peu abstraite. Agit par métier, d'après la jurisprudence, celui qui fait en moyenne une intervention par année, ou quatre interventions en quatre ans. De même, celui qui agit principalement dans le but d'aider son prochain, mais accepte aussi une rémunération même modeste; on peut aussi pratiquer un métier par amour du prochain!

D'une façon générale, les autres tribunaux suivent cette jurisprudence fédérale, toutefois sans que la loi ne les y oblige. Si une cour de justice pense que le Tribunal fédéral est dans l'erreur, que sa définition du métier et de l'avortement par métier n'est pas la bonne, elle peut ne pas l'adopter.

On peut encore remarquer que la répression de l'avortement a été l'une des questions les plus passionnément débattues lors des discussions sur le projet du Code pénal suisse. Finalement, on s'est arrêté à un compromis. Raison de plus pour s'y tenir et pour ne pas aggraver la répression par une interprétation extensive de la notion de métier.

Malgré cela, la question d'une révision de la loi reste posée. Il ne suffit pas que les textes en vigueur permettent de prononcer une peine qui ne soit pas excessive dans les cas d'avortement par pitié. La loi (art. 120 du Code pénal) autorise déjà les médecins à interrompre une grossesse pour écarter un danger impossible à détourner autrement et menaçant la vie de la mère ou menaçant sérieusement sa santé d'une atteinte grave et permanente (indication thérapeutique), mais dans les autres cas de détresse grave, le juge peut seulement atténuer la peine. Ne devrait-on pas autoriser les médecins à interrompre une grossesse chaque fois que la situation personnelle, matérielle ou sociale de la mère le commande (indication sociale et juridique)? Ne devrait-on pas abolir aussi les formalités un peu bureaucratiques que prévoit l'article 120? Et, enfin, ne faudrait-il pas que l'interruption autorisée de la grossesse n'entraîne pas des frais prohibitifs pour les économiquement faibles, c'est-à-dire précisément ceux qui devront y recourir le plus fréquemment? Cette intervention pourrait être considérée comme un acte médical, à la charge de l'assurance maladie. A ce moment-là, les femmes dans la détresse n'auraient plus besoin de s'adresser à des « amateurs », qui ne leur demandent pas trop cher et qui interviennent surtout par compassion, mais dont les bons sentiments ne suppléent pas toujours le manque de connaissances médicales. Ces réformes ont déjà été réalisées dans plusieurs pays, développés ou sous-développés, mais la Suisse est en retard.

Le contrôle parlementaire

A la session d'automne 1965, le Conseil national a approuvé dans ses grandes lignes le projet d'extension du contrôle parlementaire préparé par sa Commission de gestion à la suite de l'affaire du Mirage. Il s'agit notamment de créer un service de documentation, de préciser les droits des commissions et de créer des commissions d'enquêtes. A la prochaine session, qui débutera le 7 mars, le Conseil des Etats devra à son tour examiner le projet. Sa Commission de gestion vient de se réunir pour une première délibération.

Un communiqué publié à l'issue de cette séance déclare que l'entente a pu se faire sur les points principaux. Un premier avant-projet est issu des délibérations.

DANS LE CANTON DE BERNE

Fuite de gaz

Trois ouvriers et deux sauveteurs ont été incommodés jeudi matin par des fuites de gaz dans un terrassement effectué dans le centre de Berne.

On procède actuellement à la Spitalgasse, à Berne, à un changement de la conduite principale de l'usine à gaz. Des ouvriers étaient occupés dans une fosse pour y changer un élément de conduite. Un joint ayant cédé, du gaz a filtré vers 9 h. 30, incommodant fortement trois ouvriers. Deux sauveteurs voulurent se précipiter pour retirer leurs camarades, mais ils furent à leur tour incommodés. Finalement les cinq hommes ont pu être retirés et ont dû être transportés à l'hôpital.

Selon un bulletin médical, l'état de quatre d'entre eux est actuellement relativement bon.

Les caractéristiques de celui-ci sont les suivantes :

- Les règles concernant la procédure législative préparatoire sont autres que celles qu'a adoptées le Conseil national.

- Les décisions du Conseil national concernant les droits et attributions des commissions et du Conseil fédéral en général, ainsi que des commissions de gestion et du Conseil fédéral en particulier, sont reprises dans leurs grandes lignes. Des modifications sont proposées surtout là où il a paru nécessaire de clarifier.

- Le droit des commissions d'enquête a été l'objet d'un nouvel examen approfondi. Il en est résulté la rédaction de règles plus détaillées que celles qu'a adoptées le Conseil national.

DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Branche fatale

Un tragique accident s'est produit mercredi après midi dans la forêt de la Combent, sur territoire de la commune de Treyvaux. Trois bûcherons étaient occupés à abattre du bois pour le compte de l'Etat de Fribourg. Un habitant de La Roche, qui se livrait à la chasse, vint les saluer et voulut donner un coup de main à l'un des bûcherons, M. Ernest Quartenoud, âgé de 56 ans, de Treyvaux, marié et père de huit enfants, âgés de neuf à vingt-cinq ans. Malheureusement, une branche d'arbre devait se prendre dans la gâchette du fusil du chasseur. L'arme se déchargea et fracassa à bout portant, la tête de M. Quartenoud, qui fut tué sur le coup.

DANS LE CANTON DE GENEVE

ARRESTATIONS

- La police de sûreté a arrêté deux employés d'hôtel, l'un Genevois, l'autre Français, âgés de moins de 20 ans et qui travaillaient à Genève. Ils avaient, au mois d'octobre, enfoncé la porte d'un appartement dans le quartier de Saint-Gervais et s'étaient emparés d'une somme de quelque 4000 francs, ainsi que de bijoux d'une valeur de 10 000 fr. Ils avaient acheté une voiture, puis, étant à court d'argent, essayèrent de vendre les bijoux volés. C'est alors qu'ils se firent pincer.

- Un magasinier âgé de 24 ans, employé dans une entreprise de la place, a été arrêté pour avoir imité la signature de son patron et prélevé sur un compte en banque plusieurs centaines de francs.

Chouilly: un couple meurt d'asphyxie

Jeudi matin, dans une maison isolée, à Chouilly, dans la campagne genevoise, un couple de jeunes Italiens a été trouvé asphyxié par de la fumée. Selon les constatations faites, une baignoire contenant des cendres chaudes aurait été déposée sur le plancher du premier étage, où dormait le couple, tandis que les enfants — deux jumelles de 3 ans et une autre fillette de 2 ans — étaient au rez-de-chaussée en compagnie d'une tante. Sous l'effet de la chaleur des cendres, le plancher se serait peu à peu consumé, dégageant de la fumée qui finit par asphyxier le couple. Il s'agit de M. Vittorio du Meglio, âgé de 29 ans, et de sa femme Amalia, 23 ans, qui, malgré tous les efforts faits pour les ranimer, ne purent être sauvés.

Le mari a été retrouvé à genoux vers la porte de la chambre, ce qui semble indiquer qu'il a encore cherché à l'ouvrir, mais n'y est plus arrivé. La maman attendait un quatrième enfant.

LE COLONEL PRIMAUT PASSE A L'ATTAQUE

Le 6 octobre, l'avocat du colonel divisionnaire E. Primault a envoyé une lettre au Conseil fédéral demandant que le cas de l'ancien chef du service de l'aviation et de la DCA, congédié un an plus tôt, soit réexaminé. Cet avocat, M^r Schorer, de Berne, venait d'avoir connaissance du rapport Abrecht, qui ne fut rendu public qu'en décembre.

Estimant avoir subi un tort moral qui mérite réparation, et n'ayant reçu aucune réponse à la lettre du 6 octobre, M. Primault vient d'accorder à l'Agence télégraphique suisse une interview dans laquelle il a exposé son point de vue. Il était assisté de M^r Schorer et du conseiller national E. Weisskopf, secrétaire central de l'Association des fonctionnaires des administrations fédérales.

De leurs déclarations il se dégage que, contrairement à ce qu'a déclaré au Conseil des Etats le conseiller fédéral Chaudet, les conclusions du rapport Abrecht ne sont nullement identiques à celles du rapport Furgler (Communauté de travail Mirage). Le rapport Abrecht, « dont la Chancellerie fédérale a fourni à la presse un résumé tendancieux », montre en fait que l'absence d'un cahier de charges ne saurait être reproché à M. Primault. Le véritable directeur des travaux pour le Mirage était l'ancien chef de l'état-major général Annasohn, qui, ayant ensuite reconnu ses torts, a démissionné.

DANS LE CANTON DE ZURICH

Pour l'introduction du suffrage féminin

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich soumet au Grand Conseil un projet tendant à modifier l'article 16 de la Constitution cantonale dans le sens de l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes suisses.

Il propose en outre d'accorder un crédit complémentaire de 100 000 fr. pour l'élaboration de plans généraux destinés à servir de lignes directrices pour la planification locale.

Tenu à l'écart, M. Primault a préféré demander une enquête contre lui-même. Il s'en voit puni, alors même que cette enquête vient de confirmer que sa responsabilité est bien moins grande que celle de l'ancien chef de l'état-major général.

Qui est alors le principal responsable? Pour M. Primault et ses conseillers, la réponse à cette question se trouve dans un troisième rapport, celui du professeur Daenzer, qui a montré clairement que l'absence d'une direction industrielle des travaux a permis l'enflamment des dépenses qui devait déboucher sur le scandale.

Département politique Passation de pouvoirs

Jeudi matin, le conseiller fédéral Spuhler s'est pour la première fois rendu dans son bureau au Département politique où son prédécesseur, M. Wahlen, lui a présenté les principaux chefs de service de notre ministère des Affaires étrangères; ce n'est toutefois que le 17 janvier que W. Spuhler entrera véritablement en fonction, ayant de son côté remis le Département des transports et communications au conseiller fédéral Gnaegi.

Le prix des cigarettes

L'augmentation de 20% du prix des cigarettes va apporter à la Confédération un peu plus de 100 millions de francs, destinés à financer les rentes complémentaires de l'AVS. Ces rentes devant coûter au total 170 millions par an.

LA STUPIDITÉ DE L'INTELLIGENCE OU COMMENT L'ÉDITORIAL PUBLICITAIRE EMPOISONNE ET PERVERTIT L'OPINION

La vie parlementaire, en Suisse, à ce qu'écrivent les journaux, se déroule de façon un peu terne. Elle manque de saveur, de couleur et de panache.

Est-elle beaucoup plus drôle, plus brillante ou plus passionnante aux Etats-Unis d'Amérique? Je n'en sais rien, mais elle y est du moins profondément différente. Cela, une circonstance toute fortuite me permet de l'affirmer et de le prouver. Par un cheminement demeuré mystérieux, un extrait de « Congressional Record » vient de tomber dans mon champ visuel.

Or, voici ce que, sous le titre fracassant: « La stupidité de l'intelligence », cet intéressant document me révèle. Au cours de la séance de la Chambre des représentants du 22 octobre 1965, l'honorable (je présume qu'aux USA tous les députés et tous les sénateurs sont ainsi qualifiés d'honorables) John S. Monagan, représentant de l'Etat du Connecticut, est intervenu. Il a parlé, en termes dithyrambiques, d'un « éditorial paru à titre de « publicité » dans le « New York Times » de la veille. Cet éditorial, si remarquable à ses yeux, est constitué par un article dû à la plume du « distingué membre de la direction dudit journal, M. James Reston ». Autre pays, autres mœurs. Il me semble qu'en Suisse, lorsqu'un membre de la direction d'un journal éprouve le besoin de s'adresser aux lecteurs de celui-ci, il est de bon usage qu'il écrive et signe, avec, à côté de son nom, s'il le juge utile, la mention de ses qualités, un article rédactionnel. Il ne recourt pas au moyen de l'« éditorial publié à titre de publicité », cette détestable « méthode américaine » si justement et si vigoureusement dénoncée il y a quelque temps par des organes de presse de toute tendance lorsque le Réarmement moral voulut l'introduire en Suisse.

Mais si l'honorable député Monagan couvre de fleurs le « distingué éditorialiste » Reston, il est plus laudatif encore pour un autre citoyen américain, le nommé A. N. Spanel, et pour l'« International Latex Corporation », dont ledit Spanel est le fondateur et le président. Voici en

quels termes M. Monagan s'exprime au sujet de cette société: « J'estime que M. Spanel et la société qu'il dirige méritent une immense gratitude pour le courage et l'esprit public dont ils font preuve depuis un quart de siècle en consacrant une part si importante de leur budget de publicité à la publication de textes capitaux sur les affaires nationales et internationales. »

La chronique huronne

Ingrate Suisse dans laquelle, sauf erreur de ma part, on n'a jamais encore entendu un membre du Conseil national ou du Conseil des Etats rendre un aussi émouvant et patriotique hommage au Bureau Büchi ou à quelque autre organe du même genre, formateur du « bien-penser » helvétique, qui doivent, eux aussi, consacrer une part importante de leur budget de publicité, à la diffusion de « textes capitaux ». Mais, au lieu de nous affliger du défaut de reconnaissance du Suisse, réjouissons-nous plutôt du savoir-faire de l'Américain. Car, après une si belle entrée en matière, l'honorable Monagan enchaîne. Il dit textuellement: « J'ai décidé d'insérer l'éditorial paru à titre de publicité dans le « New York Times » du 21 octobre 1965 dans le Congressional Record. »

Et le cher homme tient parole. Ce qui permet au lecteur de se délecter d'abord d'un avant-propos rageur, insultant, diffamatoire et grossier du « président fondateur A. N. Spanel », dans lequel les intellectuels des universités américaines qui ont manifesté pour la cessation des hostilités au Vietnam et contre l'intervention militaire des Etats-Unis dans ce pays sont traités de « bandes débraillées de pseudo-intellectuels et de soi-disant pacifistes », qui trouve « réconfortant que le président Johnson soit résolu à s'en prendre à ceux qui en-

freignent les lois par des activités frisant la trahison », et qui conclut cyniquement que « l'effet des manifestations d'universitaires et autres mouvements d'agitation, prétendument en faveur de la paix, est en fait de prolonger la guerre ». Ce qui veut dire, si je comprends bien, que si les Américains avaient toute licence de massacrer jusqu'à l'anéantissement les « rebelles vietcongs », la guerre serait plus vite terminée.

Si le lecteur a le courage d'aller plus avant et de prendre connaissance des fortes idées exprimées par le « distingué Reston » sous le titre « La stupidité de l'intelligence », il apprendra comment, dans un style doucereux et mielleux qui contraste avec la hargne de Spanel, l'éditorialiste Reston vise au même but, démontrer l'erreur profonde de ceux qui, aux Etats-Unis, mènent le combat pour la cessation de l'intervention. Comment ceux-là peuvent-ils être aveuglés au point de ne pas comprendre, se demande Reston, « qu'ils agissent sans le vouloir contre cela même qu'ils désirent et qu'ils créent cela même qu'ils craignent le plus. Ils ne favorisent pas la paix, mais ils en retardent l'avènement. Ils ne persuadent pas le président ou le Congrès de mettre fin à la guerre, mais ils donnent à Ho Chi-minh une idée erronée de la situation qui incite celui-ci à prolonger la guerre. » Et cette parole finale: « Ils ne prouvent pas la sagesse supérieure de la communauté universitaire mais, malheureusement, ils la mettent gravement en doute. »

J'aime à croire que ces quelques citations auront suffi au lecteur à comprendre comment, entre les mains habiles d'affairistes américains, les efforts entrepris pour le rétablissement de la paix sont étranglés et quel mur puissant la publicité, qui s'empare de la presse et se sert du Parlement lui-même, dresse sur la route de ceux qui voudraient exprimer et faire entendre la voix pacifiste de la raison.

Ce qui n'est qu'un motif de plus pour ceux qui entendent cette voix de lui prêter attention et de lui faire écho.

Héraklès de Saint-Yves.